

L'INFO DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES DE L'YONNE

N°2 de décembre 2010

LE COUPERE EST TOMBE!

Conséquence d'une politique dogmatique de suppressions d'emplois

- **2667** emplois pour 2011

Dans l'YONNE : 17 suppressions d'emplois

-8 Filière fiscale			le	-9 Filière ge	stion publique
Α	В	B Geo	С	Α	В/С
1	3		-12	-1	-8
		-1			

Plan de qualification

	Filière fis	cale	Filière gestion publique		
création	création de	suppression de	création de B	suppression de	
de A	В	С		С	
2	3	-5	3	-3	

ORE (Outil de répartition des emplois – filière gestion publique)

	paramètres transversaux							
ORE	Personnel	Structure	Enjeux	Total	ORE	Emplois	Cible	Ecart
Brut				PT	net	implantés		
214,91	1,75	4,45	-9,48	-3,28	211,63	219	-7,37	-3,40%

Alors que les services sont déjà asphyxiés, que le travail par priorité se met en place, ces nouvelles suppressions vont conduire à supprimer de nouvelles missions.

Les agents nous disent régulièrement leurs difficultés, la dure réalité de leur vécu quotidien, et les questions qu'ils se posent sur l'exercice et le sens de leur travail, la masse des tâches qui leur sont assignées, le manque de temps pour les exercer....

La CGT ira en débattre avec eux, il n'y a pas de fatalité!

J

COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE CHEZ LE TPG

Une délégation de la CGT Finances Publique composée de Caroline GERMAIN, Bernadette CHANCEL, Yannick BORODACZ et Alain GUYADER a été reçue par M LAFON et M BITTAN.

Nous avons exposé les raisons de cette audience, à savoir la création et la présentation de la nouvelle section, l'envoi des documents à la nouvelle secrétaire (ce qui semble déjà en marche) et surtout les absences syndicales.

A ce sujet, le TPG a été très clair, il n'y aura pas de veto de sa part pour venir aux réunions syndicales (CE-Bureau) et aux réunions administratives (CTP et CAP). Il existe bien une nécessité de service mais elle doit rester exceptionnelle. Le chef de poste ne peut pas mettre de veto.

La question de la mise en place d'Agora a été posée et comme à l'ex-DGI, les chefs de poste valideront les demandes d'autorisations d'absences syndicales. C'est la direction qui accordera ou pas les autorisations d'absences (dans la limite du volume annuel alloué).

Concernant le local syndical à la TG, il y en aura un, commun, avec des armoires qui ferment !

Concernant la DDFiP, elle sera de fait avant fin avril au plus tard.

Pour recevoir régulièrement toutes les informations

directement et rapidement par mail, il suffit de remplir le questionnaire cijoint et de le retourner à Alain Guyader à la TG ou à Yannick Borodacz au CDI de Joigny :

NOM PRENOM AFFECTATION

accepte de recevoir des informations de l'organisation syndicale ci-dessus dans la boîte électronique suivante: @dgfip.finances.gouv.fr les envois pourront cesser sur simple demande de ma part.

Fait à le

BULLETIN D'ADHESION

ça le Syndicat CGT

Solidaire, pas solitaire : c'est ça le
Alors, je me syndique

Nom: Prénom:

Affectation:

Grade: Indice:

Date :

déclare adhérer au Syndicat National CGT Finances Publiques .

Signature: